

1
(N^o 249.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 28 MAI 1836.

www

RAPPORT fait par M. MAST-DEVRIES, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Félix-Hubert-Ignace-Joseph Steinbach.

MESSIEURS,

Par requête adressée à Sa Majesté, le sieur Félix-Hubert-Ignace-Joseph Steinbach, propriétaire à Andennes, province de Namur, demande la grande naturalisation.

Le pétitionnaire expose qu'il est né à Malmedy le 5 novembre 1793 ; que depuis 1796, il habite la commune d'Andennes, province de Namur, où se trouve le siège de sa fortune, et le centre de son industrie ; qu'il a épousé une Belge, dont il a quatre enfans ; de plus, il fait partie du conseil municipal.

Le pétitionnaire déclare avoir fait une demande le 26 juin 1831, pour profiter des bénéfices de l'art. 133 de la Constitution.

Les avis et renseignemens sont tous favorables à la demande.

Le Rapporteur,
MAST-DEVRIES.

Le Président,
MILCAMPS.
